

2024_1_AC_Jurys_examens_IAE_Master_Management_Administration_Entreprises

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Droit, Economie, Gestion** mention **Management et Administration des Entreprises** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 2
Semestre 3 et 4 - Jurys de parcours type et délivrance du diplôme
Parcours-type Management Général
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Kiane GOUDARZI <u>Suppléant(e)</u> : Cécile BOZZO <u>Liste des membres</u> : Cécile BOZZO, Aurélie HEMONNET-GOUJOT, Antonin RICARD <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Membre titulaire Aurélie HEMONNET-GOUJOT / Suppléant Antonin RICARD - - - <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :
Parcours-type Master recherche, Etudes et Conseil en Sciences de Gestion
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Kiane GOUDARZI <u>Suppléant(e)</u> : Cécile BOZZO <u>Liste des membres</u> : Cécile BOZZO, Nathalie RICHEBE, Sébastien LAURENT <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres</i>

suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Membre titulaire Nathalie RICHEBE / Suppléant Antonin RICARD

-

-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Puyricard

, le 20/11/2024




Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises